

Election au Conseil d'Etat

Claude-Alain Voiblet ardemment prié de récupérer le siège UDC

Au sein de son parti, le stratège lausannois fait désormais figure de dernier espoir pour le gouvernement

Mehdi-Stéphane Prin

La pression monte sur les épaules de Claude-Alain Voiblet. A l'UDC, de plus en plus de voix s'élèvent pour enjoindre le secrétaire général du parti de se porter candidat au Conseil d'Etat lors des élections générales de mars prochain. Le stratège lausannois passe même désormais pour le seul à pouvoir permettre à l'ancienne formation agrarienne de retrouver son siège.

Un avis partagé par Guy Parmelin, qui a «définitivement renoncé» à briguer l'exécutif vaudois l'automne dernier. «Jusqu'à présent, son statut d'employé du parti le mettait dans une situation délicate pour se lancer dans une telle course. Mais, après la perte de notre siège au gouvernement, la donne a changé. Avec ses nom-



«Je discuterai d'une éventuelle candidature avec ma section»

Claude-Alain Voiblet

breuses qualités, Claude-Alain Voiblet peut mener une campagne difficile, se faire accepter de nos alliés du centre droit tout en représentant notre aile urbaine en pleine progression.»

Pour le député de Cheseaux François Brélaz, le premier citoyen de Lausanne n'a plus vraiment le choix. «Si Claude-Alain Voiblet veut faire une véritable carrière politique dans le canton, c'est l'heure pour lui de sortir de l'ombre. Je souhaite qu'il soit candidat.» Même vœu de son collègue lausannois Jean-Luc Chollet. «Si nous ne voulons pas seulement avoir une candidature de combat pour les prochaines élec-

tions, Claude-Alain Voiblet doit se lancer.»

Rapaz prêt à renoncer

Pour l'instant, le principal intéressé se garde bien d'indiquer s'il va revêtir le costume du sauveur de l'UDC. «Je discuterai d'une éventuelle candidature avec ma section lausannoise la semaine prochaine.» Claude-Alain Voiblet doit certainement aussi peser ses chances d'arriver à se faire élire, notamment en fonction de l'évolution de la stratégie de la gauche.

En tout cas, l'homme fort de l'UDC vaudoise a le champ libre au sein de son parti. Seul prétendant déclaré, Pierre-Yves Rapaz

ne se fait plus guère d'illusions sur ses chances de devenir ministre. «Je suis candidat jusqu'à notre assemblée du 10 janvier prochain. Mais, en fonction des candidatures qui sortent du bois, je me retirerais après avoir remercié les militants.»

Si Claude-Alain Voiblet ne se lance pas, un autre nom revient souvent: Fabienne Despot. La députée de Vevey a pour principal avantage de séduire les éventuels alliés Vert'libéraux avec son engagement contre le nucléaire, mais elle peine à convaincre les militants UDC. «Je regrette que le parti ne prenne pas le risque de lancer une personnalité atypique pour le Conseil d'Etat. Cette fois, pour que je me porte candidate, il faut que je sente une envie d'une majorité des militants.»

Un scénario peu probable, à entendre Guy Parmelin. «Fabienne Despot fait un excellent travail, mais elle manque encore d'expérience. Son tour viendra dans cinq ans.» D'ici là, l'UDC n'a plus vraiment le choix si elle ne veut pas faire une législature dans l'opposition. Elle doit convaincre Claude-Alain Voiblet de se lancer dans la course.

Jean-Luc Chollet également courtisé

Des radicaux rêvent toujours de pouvoir choisir le candidat de l'UDC au Conseil d'Etat. A ce petit jeu, Guy Parmelin est celui qui subit le plus de pressions. Le conseiller national a beau répéter qu'il ne sera pas candidat au gouvernement vaudois, il s'étonne de voir son message

toujours pas compris.

Un autre agrarien se trouve également au centre des attentions: Jean-Luc Chollet. Pas étonnant: le paysan de Lausanne est certainement un des députés les plus appréciés du Grand Conseil. «Je suis surpris et flatté de recevoir de tels encouragements.

Mais, pour la première fois de ma vie, à 63 ans, j'ai un plan de carrière. L'année prochaine, j'arrête les vaches et ne reprends plus d'apprenti, histoire de prendre ma retraite progressivement pour 2014. Alors ce n'est pas maintenant que je vais aller vivre le stress du Conseil d'Etat.»